

OPTION

Tôlier(e) en carrosserie (art.45)

DEGRE

Professionnel

OBJECTIFS DE LA
FORMATION

Pour assurer son rôle, le tôlier / la tôlière en carrosserie doit avoir un profil qui laisse une très large place à la pratique, notamment, pour réaliser des travaux de carrosserie et des réparations.

Les caractéristiques du profil du tôlier / de la tôlière en carrosserie seront :

- un savoir-faire pratique,
- des comportements adéquats au niveau de la sécurité, de l'hygiène au travail, de l'ergonomie et de l'environnement,
- des qualités de savoir-être en milieu de travail,
- une formation technologique de base,
- un sens aigu du travail bien fait.

Objectifs :

- Analyser et établir un diagnostic des dégâts.
- Démonter.
- Contrôler et mesurer les déformations éventuelles de la caisse.
- Réparer.
- Monter les pièces.
- Assembler les éléments de carrosserie par les techniques du soudage, du boulonnage et du collage.
- Contrôler.
- Appliquer les traitements de protection.
- Démonter, remonter des éléments de mécanique, d'électricité et d'électronique simple.

LIEU DE LA
FORMATION

Site : Institut d'Enseignement de Promotion Social de la
Communauté Française de Péruwelz (I.E.P.S.C.F.)

GRILLE HORAIRE

FORMATION COMMUNE
Formation littéraire, humaine et sociale
Formation scientifique et socioéconomique
FORMATION SPECIFIQUES
Cours techniques et pratiques professionnels lié au métier
Sous total : 15 heures
TRAVAIL EN ENTREPRISE
Sous total : 24 heures
Total : 39 heures

C.E.F.A.
Rue St Eleuthère, 16
7500 Tournai

Tel : 069/88.11.90
Fax : 069/88.11.91
Courriel :
Internet :

<https://www.etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html>

STATUTS

L'étudiant bénéficie d'un contrat de travail d'alternance.

Il reçoit :

- une rémunération (trois barèmes selon acquisition des compétences)
- une prime région wallonne en cas de réussite

L'entreprise bénéficie d'une réduction ONSS et d'une prime de la Région wallonne.

CONDITIONS D'ACCES

Avoir 15 ans accomplis et avoir suivi deux années dans le secondaire ou avoir 16 ans accomplis.

ORGANISATION

Contrat 12/24 mois (reconductible) signé entre l'entreprise, le jeune en formation, le plan de formation, les parents et le CEFA.

Formation en alternance : 2 jours à l'école
3 jours en entreprise

ORIENTATION

Préparation à la vie active

Obtention :

- attestation de compétences professionnelles (ACP)
- certificat de qualification de l'alternance (ouvrant des droits sociaux)
- attestation de fréquentation
- attestation de réinsertion dans le plein exercice

Expérience dans le milieu du travail avec potentielle possibilité d'embauche en fin de formation selon l'entreprise.